

L'ÉCOUTILLE

MAI 2007 Volume 14 No1



La Coupe Georges Leblanc

-page 4-

Le coin du Trésorier

-pages 6 et 7-

Les Régates, saison 2007

-pages 8 et 9-

Les défis Georges Leblanc

-pages 10 et 11-

Horaires des mises à l'eau

-page 20-

Parc Nautique Lévy (1984) Inc.

4685, Rue St-Laurent - C.P. 46029 - LÉVIS (Québec) - G6V 8S3

Téléphone: (418) 833-9421

Télocopieur: (418) 833-7461

Courriel: info@parcnautiquelevy.qc.ca

Site Web: www.parcnautiquelevy.qc.ca

L'ÉCOUTILLE, VOTRE JOURNAL

par **Marc Royer**, responsable technique

Pour la saison 2007, l'Écouteille vous revient à nouveau malgré quelques difficultés de mise en place. Vous noterez un changement au niveau de l'infographe, personne essentielle dans la réalisation de votre bulletin de liaison.

Parmi les membres, nombreux sont ceux qui manifestent un intérêt marqué pour leur journal. Mais lorsque vient le temps de

fournir des articles, la collaboration devient plus discrète.

L'an dernier, certains ont reproché au journal de ne projeter que la vision des voiliers. Je peux vous affirmer que je n'ai jamais refusé aucun article.

Je reprends ci-après, deux parties du texte que je publiais dans le numéro du mois de mai 2006.

«C'est une invitation à prendre part à l'élaboration de ce journal en nous fournissant des articles, des commentaires, récits, aventures, opinions, etc.» & « Vos textes, avec ou sans photo, peuvent être transmis à :

ecoutille@parcnautiquelevy.qc.ca »



ADMINISTRATEURS

Commodore

M. Jean-Marc Lafrance

Vice-commodore

M. Alain Fradette

Secrétaire

M. Jacques Demers

Trésorier

M. André Langevin

Directeur du personnel

M. Yvan Blanchet

Directeur des travaux (bassin)

M. Marc Brochu

Directeur des travaux (terrain)

M. Georges Leblanc

Représentant de la ville de Lévis

M. Simon Théberge

L'Écouteille est publié

par Parc Nautique Lévis (1984) Inc. au rythme de 6 numéros par année. Imprimé à 300 exemplaires, il est distribué gratuitement à ses membres. Sa réalisation est rendue possible grâce à la générosité de ses commanditaires et le travail bénévole des membres.

ADMINISTRATEUR RESPONSABLE
Jacques Demers

RESPONSABLE TECHNIQUE
Marc Royer

COLLABORATEURS
Jean-Marc Lafrance
Georges Leblanc
Michel Lecours
Pierre Dorval
Jean-Luc Lemieux

RECRUTEMENT ET PUBLICITÉ
Lucie Poudrier

CORRECTRICE
Cécile Therrien

INFOGRAPHIE
Maude Baillargeon

Personnel 2007

Secrétaire administrative

Mme Lucie Poudrier

Maître de port

M. Michel Lecours

Maître de port adjoint

M. Germain Bussière

Gardiens de nuit

M. Marcel Vézina

M. Damien Laglois

Préposés et préposées

M. Jean-Olivier Vallières Lafrance

M. Carl Poirier

& autres postes à combler

La publication de l'Écouteille est rendue financièrement possible grâce à la générosité de nos commanditaires. Nous tenons à remercier ceux qui, année après année, nous permettent de vous livrer un bulletin de liaison qui informe sur la vie de la marina. Nous remercions également ceux qui nous accompagnent pour une première année. Nous invitons tous nos lecteurs à les encourager, ce sera votre façon de leur dire merci.

LE MOT DU COMMODORE

par **Jean-Marc Lafrance**

Nous entamons une nouvelle saison de navigation. Pour plusieurs d'entre vous, j'imagine facilement qu'elle a commencé déjà depuis plusieurs semaines; nous avons tous commencé à planifier les choses. Nous avons prévu nos achats en équipements, en entretien et même parfois, pour certains, des dépenses plus somptueuses pour refaire, à l'objet de votre passion, un air de jeunesse renouvelé.

Suite à la dernière assemblée générale des membres, votre conseil d'administration a été modifié. Gilles Blanchet et Gilles Martel nous ont quitté tous deux depuis la dernière assemblée générale de février dernier et ils ont été remplacés par Yvan Blanchet et Georges Leblanc. Vous trouverez dans la présente Écouteille, la liste des membres du conseil avec l'identification de leur responsabilité.

Planifier une saison de navigation vous savez ce que c'est. Il s'agit de prévoir et d'anticiper une série de facteurs déterminants et une myriade de facteurs moins importants mais dont la somme fait en sorte, qu'à terme, on peut

dire que nous avons passé une saison de plaisance merveilleuse.

Planifier la réouverture de la marina, c'est un événement majeur qui se renouvelle à chaque année mais qui, à chaque année, présente ses particularités. La saison de navigation se planifie dès l'assemblée générale des membres puisque c'est à ce niveau que les membres décident ce qui sera applicable en cours d'année. On adopte à cette occasion les modifications réglementaires ainsi que la grille des tarifs applicables pour les membres actifs, les membres saisonniers et les membres visiteurs.

Il faut procéder à l'embauche du personnel saisonnier et, évidemment, remettre la machine en marche avec nos employés permanents, madame Lucie Poudrier, secrétaire administrative, monsieur Michel Lecours, maître de port et monsieur Germain Bussières, maître de port adjoint.

Il faut également réparer ce qui a été brisé, rénover ce qui a été usé. Certains d'entre vous ont déjà constaté que l'hiver et la glace ont mené la vie dure aux

pontons et aux dents de peigne. Il faut aussi procéder à la révision des équipements de sécurité, nettoyer, peindre et faire en sorte que le site de la marina prenne vie.

Vous constaterez que le restaurant a été rénové de fond en comble par un nouveau concessionnaire qui n'a pas lésiné sur le temps de travail, l'énergie et les investissements pour faire en sorte que nous disposions d'une restauration aux standards élevés! Le dossier du renouvellement de la concession du restaurant avait été confié à Gilles Blanchet, dossier dans lequel il a mis beaucoup d'énergie depuis septembre 2006. Sa détermination s'est avérée, à ce jour, plus que fructueuse.

Parc Nautique Lévy ne procédera pas à des investissements majeurs au cours de 2007. Conformément au plan de gestion budgétaire adopté à l'assemblée générale les dépenses porteront davantage sur l'intendance afin que nous puissions constituer un fonds d'immobilisation.

Sous l'initiative de notre trésorier, André Langevin, le fonds

LE MOT DU COMMODORE (SUITE)

par **Jean-Marc Lafrance**

d'immobilisation nous permettra de mieux planifier nos investissements au cours des prochaines années. J'ai eu l'occasion, lors de la dernière conférence des Commodores de la région de Québec, de réaliser à quel point nous vivons dans nos marinas respectives, des problèmes similaires et connexes. Nos équipements vieillissent, nous les avons réalisés à des coûts

intéressants mais qui ont subi une inflation importante sur vingt ans. Parc Nautique Lévy est dans une très bonne position à cet égard. Nous avons remis à niveau les infrastructures du bassin dans une très large proportion. Mais nous n'avons pas complété tout le circuit. La création d'un fonds d'immobilisation nous permettra de mieux gérer la mise à niveau de nos installations.

Comme me l'a dit mon voisin de quai, une marina c'est pas seulement des problèmes. Une marina c'est un milieu de vie où le plaisir augmente selon l'usage et selon l'énergie que nous voulons y investir. Je vous souhaite donc une belle et bonne saison de navigation 2007. ●

LA COUPE GEORGES-LEBLANC

par **la direction**

Pour l'année 2006, le conseil d'administration a décerné la Coupe Georges-Leblanc à madame Johanne Dorion lors de l'assemblée générale annuelle de février 2007.

La coupe lui fut présentée par le précédent détenteur, monsieur François Grégoire, et une plaque souvenir lui fut remise par le Commodore, monsieur Jean-Marc Lafrance. ●

Nous reproduisons ici le texte inscrit sur la plaque souvenir.

2006
JOHANNE DORION

La Corporation est heureuse de décerner
la « Coupe Georges-Leblanc » à
JOHANNE DORION
en reconnaissance de sa précieuse implication et de sa
généreuse collaboration à l'égard de Parc Nautique Lévy.

Membre de la marina depuis plus de cinq ans, Johanne Dorion
a contribué à l'organisation et à la gestion du Comité des Courses
de Parc Nautique Lévy dont elle assume la présidence.

Sa détermination et son implication dans le développement
de ce comité sont à souligner.



HOMMAGE À GILLES BLANCHET ET GILLES MARTEL

par **Jean-Marc Lafrance**, commodore

Je tiens à souligner de façon particulière la contribution de Gilles Blanchet et Gilles Martel au conseil d'administration de Parc Nautique Lévy.

Gilles Blanchet s'est joint au conseil d'administration en février 2005. Il a été nommé directeur du personnel. Il a entre autres réalisé le premier répertoire des conditions de travail des employés et il a également mis de l'avant un processus d'évaluation des employés. Il a été particu-

lièrement actif dans ce dossier afin de mieux encadrer les activités de notre personnel. Il a été nommé secrétaire au conseil d'administration en 2006, poste qu'il a occupé jusqu'à la fin de son mandat en février dernier.

Gilles Martel s'est joint au conseil d'administration en 2001, à titre de trésorier, poste qu'il a occupé de façon régulière jusqu'en février 2006. De février 2006 à février 2007, il a occupé le poste de vice-commodore, alors

qu'il nous a signifié son intention de s'engager intensivement dans la navigation de plaisance.

Il s'est investi dans plusieurs comités de travail comme le comité des règlements. Gilles a été en mesure de nous démontrer son approche rigoureuse et cartésienne et il a contribué au développement de notre marina.

Je tiens à leur souhaiter un retour harmonieux à la vie civile et à les remercier chaleureusement pour leur engagement. ●

GUIDO CORNELISSEN par La Direction

Nous apprenions en avril dernier le décès de Guido Cornelissen, survenu le 19 avril 2007.

Monsieur Cornelissen était membre actif de Parc Nautique Lévy depuis le printemps 2005 et propriétaire du bateau « Thorviss ».

Nous plus sincères condoléances sont adressées à la famille de Guido et particulièrement à son épouse, madame Denise Leclerc.



Poly-fibre inc.
Entretien et réparation
de bateaux

Gilles Blanchet
561-6066

Mécanique
polyfibre@hotmail.com



Couvre-Planchers
Pelletier inc.
LE SAVOIR-FAIRE RECONNU

50 ans

Yvan Pelletier, président

5000, rue des Replats, Québec (Québec) G2J 1N2
Tél.: (418) **624-1290** • Télécopieur : (418) **624-2725**

Membre du groupe
DECO SURFACES

4600, boul. de la Rive-Sud, Lévis (Québec) G6W 5N6
Tél.: (418) **837-3681** • Télécopieur : (418) **837-7150**

LE COIN DU TRÉSORIER

par **André Langevin**, trésorier

En tant que dépositaire de la responsabilité de Trésorier pour cette année, j'ai cru bon utiliser ce medium pour vous communiquer les plus récentes nouvelles sur le suivi budgétaire et je tenterai d'être ponctuel et régulier dans mes articles.

Cette année avec un objectif de budget base zéro, toute l'équipe de PNL a du pain sur la planche! Un budget base zéro ce n'est pas seulement de se limiter sur papier aux dépenses prévues, c'est dans chaque action quotidienne de chacun des employés et des administrateurs qu'il faut

trouver la juste décision qui permet de restreindre nos coûts. Un bref rappel sur la nécessité du budget base zéro; nos dépenses grimpaient plus vite que nos revenus et le plan d'action 2007 est de restreindre la croissance des dépenses tout en suscitant l'accroissement des revenus. Les postes budgétaires de 2006 en dépenses sont donc reconduits comme tel et aucun dépassement (sauf situation d'urgence) ne sera autorisé. Comme des événements aléatoires deviennent de plus en plus fréquents, nous avons aussi voulu constituer un fonds

d'immobilisation. Un montant de cent dollars à été ajouté à nos cotisations.

Un petit mot sur la tarification: nous avons tous trouvé la pilule amère cette année et nous espérons redresser rapidement la situation. L'arrivée de nouveaux membres (les bonnes nouvelles vont vite mais nous sommes déjà à 9 nouveaux membres) démontre que nous sommes toujours compétitifs sur le marché de la plaisance et certaines initiatives spécifiques comme celle que nous allons discuter ci-après en font foi.

Faits saillants de la période en cours:

Étalement des paiements

Vous avez tous constaté cette année qu'il est possible de faire le paiement en trois versements, soit en mai, juin et juillet. Nous sommes à faire un essai de ce mode de financement de PNL pour l'année en cours et nous désirons rendre le paiement des services le plus flexible possible pour les membres.

Visiteur journalier à 1 \$/ped

Hé bien oui vous avez bien lu, pas besoin d'essuyer les embruns dans vos yeux. N'y allant

pas par quatre chemins, nous avons décidé de frapper un grand coup pour stimuler l'achalandage à PNL. Attendons-nous à recevoir des visiteurs en grand nombre et à leur démontrer l'hospitalité lévisienne.

Dépôt électronique des paies

Nous sommes en discussion avec notre institution financière pour automatiser le dépôt de la paie pour les employés. Économie de temps et de manipulations tout en assurant aux employés la ponctualité dans leurs entrées de fonds.

Rapports mensuels de suivi du budget

Lucie Poudrier a travaillé très fort avec les gens d'Avantage (notre système de comptabilité) pour créer un rapport mensuel de suivi du budget. Jusqu'à maintenant, les rapports mensuels étaient les chèques effectués par PNL mais maintenant nous avons un rapport sur chacun des postes du Grand Livre ce qui nous permet un suivi très serré.

Informatisation de la guérite

Un système informatique sera installé à la guérite pour simplifier la codification des factures faites au client et nous permettre d'avoir de l'information sur les clients externes. Les bénéfices monétaires de cette initiative sont au niveau d'une facturation plus exacte, d'une meilleure codification et d'une information à jour pour les préposés concernant les tarifs applicables.

Envoi électronique des documents de convocation aux rencontres du CA

A deux \$ et quelque par envoi fois 8 personnes fois le nombre de rencontres dans l'année, je vous laisse faire l'arithmétique. C'est un petit pas vers l'économie mais cela indique à quel point l'équipe est soucieuse de limiter les dépenses.

Suivi du budget:

Au moment d'écrire ces lignes, les indicateurs de suivi du budget sont tous au vert! À la prochaine Écoutille, nous aurons plus d'information à partager sur ce sujet car la période comptable sera plus avancée.

Pour toute question ou information, veuillez contacter le soussigné :

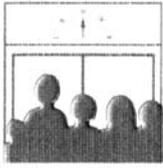
André Langevin Trésorier PNL
833-7726 (soir) andre@alesya.org





Ernest Boutin Inc.
MAÎTRES ÉLECTRICIENS
Installation • Réparation
Industriel • Commercial • Résidentiel

32, du Bel-Air, Lévis, Qc G6V 6K8
Tél.: (418) 837-2900 Fax : (418) 837-3096
Courriel : eboutininc@videotron.ca



ASCENSEURS INC.
Design

Manufacturier de composantes d'ascenseurs
Spécialité: cabine d'ascenseurs
■ Québec ■ Montréal

ALAIN DUPONT
1865, A.R. Decary
Duberger (Québec)
G1N 3Z8

Tél.: 418.681.2023
Fax: 418.681.4439
Internet: www.asc-design.qc.ca
Email: adupont@asc-design.qc.ca

Un service soigné...un travail de qualité

Une équipe professionnelle



Depuis 1987, nous vous offrons des services de déménagement 7 jours. Équipements et assurances complets. Local et longue distance. Estimation gratuite.

Québec
Bur.: (418) 833-8366
(418) 655-0885

André Boivin, propriétaire



CMMTQ
Corporation des maîtres
mécaniciens en tuyauterie
du Québec

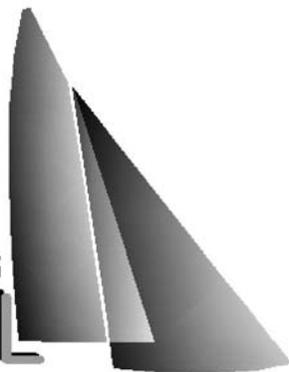
Tél.: 418-837-7969
Fax: 418-837-7243

MARCEL LEBLANC & FILS INC.
Entrepreneurs en plomberie et chauffage
Industriel, Commercial et Résidentiel

**5, LOUIS-BRÛLOT
LÉVIS, QUÉ. G6V 6X4**

Saison 2007

RÉGATES
CCPNL



RÉGATES

par le **Comité des Courses**

Encore cette année, nous tenterons de vous tenir au courant des activités de régates organisées par le CCPNL.

Changement de garde.

Pour 2007, le CCPNL sera présidé par Cyrille Bernard, détenteur du trophée «Hommage aux Régatiers» pour la saison 2006.

Il ne faut pas y voir de cause à effet.

Un immense et sincère merci à Johanne Dorion qui a présidé ce comité au cours des dernières saisons. Elle se retire, pour sa part, avec La Coupe Georges-Leblanc et mérite nos félicitations.

Lancement du calendrier des courses

Samedi le 12 mai 2007, de 11h00 à 14h00, venez faire un tour au «salon des membres» pour le lancement du calendrier des courses pour la saison 2007. Que votre voilier soit à l'eau ou à ses derniers préparatifs, soyez des nôtres pour cette rencontre amicale, prélude à une belle saison de voile.

Un goûter léger servi gratuitement vous y attend.

Participation gratuite

Contrairement aux années antérieures, où les participants aux courses devaient déboursé quelques 5,00\$ pour faire une régates. il a été décidé que, pour la saison 2007, l'inscription serait gratuite pour les courses locales du PNL.

La course régionale du 15 septembre, organisée par le Championnat Régional de Yachting de Québec, sous la responsabilité du CCPNL, nécessite toutefois un déboursé.

Pratiques sur l'eau

Dans le but de familiariser les amateurs de voile à certaines règles de courses et aux procédures des départs, le CCPNL organisera quelques pratiques sur l'eau dans un esprit de collaboration.

Ces règles élémentaires vous donneront de l'assurance pour votre navigation de tous les jours.

Une première pratique sur l'eau est prévue pour le mardi 15 mai 2007. Rencontre au salon des membres avant 18h00.

Pour ceux dont le voilier ne serait pas encore mis à l'eau, venez embarquer sur les voiliers présents.

Une seconde pratique se teindra le jeudi 14 juin 2007.

La prudence s'impose

Plusieurs marées successives sont prévues pour la prochaine saison de navigation. Elles seront accompagnées de courants qui se manifesteront dans des directions souvent opposées. Donc soyez prudents et demeurez solidement attachés au quai.... à moins que la passion de la voile vous gagne.

Alors, beau temps mauvais temps, profitez de votre été en multipliant vos sorties. Le plaisir croit avec l'usage.

Le nouveau logo

pour identifier le Comité des Courses de Parc Nautique Lévy, une création de Hugo Royer, sur le coin de son cartable, un soir de rencontre.



LES 7 À 9 DE VOILE

par **Marc Royer**

Le CCPNL, Comité des Courses de Parc Nautique Lévy, avait lancé l'invitation, dans le numéro de décembre 2006, pour trois rencontres ayant pour but d'échanger et parler de voile.

Ces rencontres ont remporté un grand succès, grâce à l'implication de Denis Bourassa, de Johanne Dorion, de Cyrille Bernard et autres bonnes volontés.

Lors de la première rencontre du 23 janvier 2007, Cyrille nous a transmis quelques trucs et connaissances sur l'ajustement du mât. Une partie de la rencontre a porté sur les attentes des membres concernant la participation aux activités de voile.

Pour la seconde rencontre, tenue le 20 février 2007, les sujets traités ont porté sur les ajustements de la grand-voile, le vrillage, les prises de ris. Pour sa part, Christian Roy nous a parlé de son expérience dans la modification des lampes d'éclairage de son voilier par des lampes de type DEL de sa fabrication.

Pour la troisième rencontre du 27 mars 2007, une belle surprise avec la

présentation par Annie Laurin et Étienne Duplain de leur passion dans la construction de leur trimaran de 29 pieds en fibre de carbone. Hugo Royer a présenté quelques règles de courses et la soirée s'est terminée avec le récit d'un voyage aux îles Mingan par Marc Brochu.

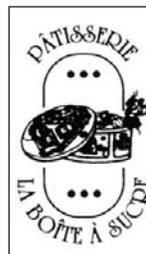
Ces trois soirées se sont tenues au restaurant Chez Ryna Pizza de Lévis où les membres avaient le loisir de souper en agréables compagnies avant chacune des rencontres.

À la demande des participants, une quatrième rencontre a été programmée pour le 24 avril 2007. Tenue au salon des marins de la Capitainerie de PNL, il fut question de sujets d'actualité: préparation pour la mise à l'eau, peinture antisalissure et cire, ainsi qu'une révision des équipements et des vérifications à faire avant la mise à l'eau. Alain Fradette, moniteur de voile, nous a entretenu sur l'importance de sortir fréquemment et de pratiquer souvent les différentes manœuvres. ●



Les partenaires identifiés sur ces pages se sont associés au sport de la régates parce qu'ils ont foi en son potentiel promotionnel et sportif.

Le Comité de Courses de Parc Nautique Lévy remercie ses partenaires pour leur appui.



Michelle Marotte
Propriétaire

Jacques Bueb
Traiteur

5201, boul. de la Rive-Sud
Lévis (Québec) G6V 4Z4
Téléphone : 418.833.5223
Télécopieur : 418.833.5969

Tourisme
LÉVIS.com



Restaurant Normandin
St-Romuald
2080, boul. La Rive-Sud
Téléphone : (418) 839-5861

NORDSUD

Daniel Létourneau
Depuis 28 ans photographe

Portrait & Famille Mariage & Commercial
Traitement numériques - Gens d'affaires (photo menu 2007)
Reproduction et restauration de vieilles photos
Graduation - Laminage - Encadrement - Cartes mortuaire
Passport 5 min.

20 Rte Kenneday Lévis
418-838-3827

www.dletourneau.com



• Bar-salon • Salons privés
• Party • Réunion
• Salles de réception de 30 à 200 personnes
• Baptême • Mariage • Fête familiale

Pour tout genre de réception! Lévis (418) 833-8678
4300, boul. de la Rive-Sud, G6W 6N1

Les Défis Georges Leblanc

L'aventure accessible

DÉFI
Cap-à-l'Aigle / Rimouski
Distance : 85 Mn
Bourse de 250\$ au premier de chacune des classes
Frais d'inscription : 50\$

DÉFI
Rimouski / Anticosti / Rimouski
Distance : 655 Mn
Bourse de 750\$, au premier
Frais d'inscription : 200\$

Remise des prix : 13 octobre 2007

Inscriptions : www.georgesleblanc.com
www.rimouskiweb.com/voile_rimouski/

Cap-à-L'Aigle	Défi Anticosti
<p>Distance : 85 mille nautiques</p> <p>Parcours Depuis le bout du quai de la marina de Cap-à-L'Aigle prendre le départ; Laisser l'île aux Lièvres sur Tribord; L'île Blanche (Bouée K-59) sur Tribord; L'île Bicquette sur Tribord; L'île Saint- Barnabé sur Tribord; et Passer la ligne d' arrivée en laissant sur son Tribord la Bouée HT-11 devant le quai de Rimouski.</p>	<p>Distance : 655 mille nautiques</p> <p>Parcours Laisser la Bouée HT-11 sur Bâbord; Longer le littoral gaspésien ; Contourner la Pointe Est de l'île Anticosti (Pointe Heath) sur Bâbord; Emprunter le Déroit de Jacques-Cartier et laisser Anticosti sur Bâbord; Laisser les îles-aux-Perroquets et Pointe-des-Monts sur Tribord; Passer la ligne d' arrivée en laissant la bouée HT-11 sur Tribord.</p>
<p>Les Classes et Prix : A : Océanique Aucun prix \$ B : 37,7' et plus 250\$ C : 30,0' à 37,6' 250\$ D : 29,11' et moins 250\$ (Longueur de coque : étrave /tableau)</p>	<p>Les Classes et Prix : A : Océanique Aucun prix\$ B : Open : 36' et plus 750\$ (Longueur de coque : étrave/tableau)</p>
<p>Temps : Réel : heures, minutes, sans handicap OPEN / Heure GPS</p>	<p>Temps : Réel : heures, minutes, sans handicap OPEN / Heure GPS</p>
<p>Temps record : Classe A Temps est 9h10 Océan 65' Georges Leblanc 10-05 Classe B Temps est 8h50 Océan Pégase Georges Leblanc 06-05 Classe C Temps est 13h56 Santa Maria Marcel Tremblay 08-05 Rimouski Classe D aucun</p>	<p>Temps record : Classe A aucun Classe B aucun</p>
<p>Il n'est pas nécessaire d' avoir plusieurs inscriptions dans une classe pour obtenir le prix. Une seule inscription suffit.</p>	<p>Il n'est pas nécessaire d' avoir plusieurs inscriptions dans une classe pour obtenir le prix. Une seule inscription suffit.</p>

« 740 Milles nautiques de challenge dans le golfe »	« 740 Milles nautiques de challenge dans le golfe »
<p>Frais d'inscription : Classe océanique 00\$ Toutes les autres classes 50\$ Visa ou Master Card à Bleu Marine Services et en retournant des formulaires</p>	<p>Frais d'inscription : Classe océanique 00\$ Toutes les autres classes 200\$ Visa ou Master Card à Bleu Marine Services et en retournant des formulaires</p>

« L'AVENTURE ACCÉSSIBLE » LES DÉFIS GEORGES LEBLANC

par **Georges Leblanc**, Skipper

Une organisation toute nouvelle et innovatrice voit le jour au Québec, son appellation « Les Défis Georges Leblanc » laisse deviner de quoi il en retourne, elle a une saveur de large, elle propose de belles et grandes navigations sur le fleuve Saint-Laurent et son golfe. Le comité organisateur est formé de M. Paul Bellemare, M. David Fortin, M. Benoît Bruneau, M. Marcel Roy, M. Jean Rock Lévesque et du coureur océanique Georges Leblanc qui agit en tant que conseiller technique. Ensembles ils mettent sur pied deux défis à la voile (courses contre la montre) sans escale, sans assistance, avec la collaboration du Club de Voile de Rimouski, la Marina de Rimouski et du Port de Refuge de Cap-à-l'Aigle. Il revient aux équipages de choisir le moment où ils tenteront d'établir un record dans leur catégorie sur l'un ou l'autre de ces défis; pour eux il s'agit de choisir la météo favorable et de faire progresser au mieux leur embarcation en rapport avec les vents et les courants tout en respectant les règlements et les parcours obligatoires qui leur permettent d'officialiser leur temps réalisé.

Le premier défi « Cap-à-l'Aigle/Rimouski » s'effectue sur un trajet assez familier des plaisanciers et des régatiers de nos régions, il se veut à portée d'un grand nombre d'embarcations et réalisable sur une courte période de temps; tout au cours de l'été, nombreux seront les équipages qui tenteront d'afficher un temps record et lorsque inscrits il leur sera possible au cours de la saison de tenter

à plusieurs reprises d'améliorer leur performance. Tandis que le second défi « Rimouski/Anticosti/Rimouski » est synonyme de navigation hauturière, de course au large et ce même s'il s'effectue à la sortie du fleuve Saint-Laurent là même où le golfe Saint-Laurent prend son nom; un parcours aussi important mérite d'être parcouru sur des unités de bonnes tailles ou du moins par des équipages habitués à des navigations s'échelonnant sur plusieurs journées, leur préparation doit être impeccable à tout point de vue et ils doivent mettre constamment l'accent sur la sécurité nautique afin que tous et chacun apprécient le plaisir de naviguer sur ces grands défis qui ajouteront une nouvelle dimension à la voile au Québec. L'important est de participer et d'avoir du plaisir à bien naviguer en mettant l'accent sur la sécurité.

Ci-joint dans le tableau des « Défis Georges Leblanc » préparé par notre secrétaire M. Jean-Roch Lévesque; les informations, les règles et les formalités nécessaires à l'inscription des participants à l'un ou l'autre de ces deux défis.

J'espère que nos équipages québécois n'hésiteront pas à démontrer leur compétence et à faire valoir leur bon sens marin et une saine compétitivité.

Pour informations consultez les sites :
www.rimouskiweb.com/voile_rimouski/
et/ou

www.georgesleblanc.com

d'inscription et le contrat de décharge.	d'inscription et le contrat de décharge.
Note : donne droit de refaire le Défi sans frais supplémentaires.	Note : donne droit de refaire le Défi sans frais supplémentaires.
Ce que reçoit le coureur : <ul style="list-style-type: none"> Le premier un prix en argent; Des cadeaux des sponsors; Un certificat du Club de Voile de Rimouski; Un 5 à 7 en octobre; De refaire le défi sans frais 	Ce que reçoit le coureur : <ul style="list-style-type: none"> Le premier un prix en argent; Des cadeaux des sponsors; Un certificat du Club de Voile de Rimouski; Un 5 à 7 en octobre; De refaire le défi sans frais
Remboursement : Le Club de Voile de Rimouski ne remboursera pas les frais d'inscription en cas d'annulation.	Remboursement : Tout voilier engagé dans le Défi perdra, suite à un abandon, ses frais d'inscription. Les frais de quaiage ne sont pas remboursables.
Livre de bord : Fourni par le Club de Voile de Rimouski, à remplir aux heures.	Livre de bord : Fourni par le Club de Voile de Rimouski, à remplir aux 6 heures.
Quaiage : La Marina de Rimouski offre gratuitement une nuitée à l'arrivée.	Quaiage : La Marina de Rimouski offre 20% de rabais pour chaque jour en attente (max. 7) avant le départ et une nuitée gratuite lors du retour.
Sécurité : Recommandons une inspection de courtoisie de la Garde Côtière à jour.	Sécurité : Recommandons d'avoir un canot de survie (location ?), balises de détresse et habit de survie.
Responsabilité : Entièrement laissée au skipper et le Club de Voile de Rimouski n'engagent aucune responsabilité.	Responsabilité : Entièrement laissée au skipper et à son équipage. Georges Leblanc et le Club de Voile de Rimouski n'engagent aucune responsabilité.
Communications via cellulaire : Au départ de Cap-à-l'Aigle, au passage de l'île Biquette et à la pointe ouest de l'île Saint-Barnabé au numéro qui vous sera donné. Positions : Du départ et de l'arrivée par photos numériques du GPS	Communications : Deux fois par jour : 9h. et 16 h. par cellulaire, ou bien par la Garde Côtière et 3 heures avant l'arrivée à Rimouski. Positions : Du départ et de l'arrivée par photos numériques du GPS
Reconnaissance : Le Club de Voile de Rimouski émettra un certificat attestant votre participation au défi; Les résultats inscrits sur les sites Internet; Un 5 à 7 sera offert à tous les participants au début d'octobre et des prix de présence seront offerts.	Reconnaissance : Le Club de Voile de Rimouski émettra un certificat attestant votre participation au défi; Les résultats inscrits sur les sites Internet; Une rencontre sera organisée à votre arrivée à Rimouski pour fêter votre défi; Un 5 à 7 sera offert à tous les participants au début d'octobre et des prix de présence seront offerts.

LA PIRATERIE ENVAHIT LA MARINA !

par **Jean-Marc Lafrance**, commodore

Depuis plusieurs années, les conseils d'administration de Parc Nautique Lévy ont été confrontés au dossier de la concession du restaurant. Tout a été dit ou presque. Trop petit pour faire une restauration de qualité! Trop gros pour faire une bonne binerie! Architecture dysfonctionnelle! Équipements désuets! Bref tout un lot de commentaires qui portent plus sur les problèmes que sur les solutions.

Du côté des membres, c'était un peu la même chose. Pour certains, le restaurant n'était pas nécessaire. Certains voulaient du haut de gamme, d'autres du fast-food, d'autres, un audacieux mélange des deux! Service cinq étoiles pour certains! Snack-Bar chez Raymond pour d'autres...

Vous comprendrez que, dans cet environnement, le dossier du restaurant était un dossier criblé de difficultés. Les fournisseurs se sont succédé parfois dans le bonheur, parfois dans le malheur. Pour les membres, nous avons noté une constante: la majorité souhaitait des prix raisonnables, dans un environnement agréable où l'on peut socialiser.

Sous l'initiative de Gilles Blanchet qui a piloté ce dossier, l'année 2007 s'avérera une année charnière. «La Piraterie», puisqu'il s'agit de l'identifiant du restaurant, sera opéré par M. François Trudel. M. Trudel est un restaurateur de métier. Il possède une vaste expérience dans ce secteur d'activité et je puis vous dire qu'il s'agit d'une personne déterminée, visionnaire et innovatrice.

Le restaurant sera ouvert, 7 jours sur 7. Il offrira des repas-midi à prix compétitifs et selon un choix varié. Il offrira également une table d'hôte double haut de gamme, incluant un vin de qualité, pour 49.00\$. Des menus spéciaux seront offerts pour les enfants; le bar laitier sera opérationnel alors que tous les équipements reliés à cette activité ont été renouvelés. Des brunchs seront servis le samedi et le dimanche. En lien avec «Traiteur Bolduc» des méchouis pourraient être organisés selon la demande. Grillades, poissons et fruits de mer seront au menu. Fait nouveau, des repas complets seront préparés et prêts

à emporter sur le bateau, incluant les thermos de café et les desserts.

Vous constaterez également que M. Trudel a procédé à la redécoration du restaurant. Il a installé un bar et renouvelé l'équipement de la salle de restauration.

Beaucoup d'efforts et d'investissements de la part de notre nouveau restaurateur, mais aussi beaucoup d'attentes de sa part quant à l'utilisation de ce service.

Je vous invite donc à utiliser ce service de restauration qui est pour nous un atout dans la vie sociale de la marina. Je vous invite à l'utiliser fréquemment et à en abuser même, à inviter vos familles et vos connaissances qui retrouveront en 2007, à Parc Nautique Lévy, une restauration impeccable dans un environnement de qualité.

À bientôt et bon appétit !



4 à 7
du lundi au vendredi
Bar laitier
Vins et fromages,
repas chauds pour emporter

Réservations et commandes: **304-4000**

VOYAGES EN EAUX AMÉRICAINES

par **Jean- Luc Lemieux**

Le présent texte s'inspire d'un communiqué de la USCG publié en janvier/février 2007.

Vous avez planifié de naviguer en eaux territoriales américaines au cours de l'été à venir. Voici ce que vous devez savoir au sujet des appels urgents effectués à l'aide d'un téléphone cellulaire.

En 1990, la Garde Côtière américaine, en collaboration avec certaines compagnies offrant les services de téléphonie cellulaire, avait encouragé ces dernières à

offrir le service *CG qui permettait aux navigateurs de communiquer directement avec le centre de sauvetage de la Garde Côtière le plus près advenant une situation de détresse ou d'urgence.

Il y a quelques mois, la Garde Côtière américaine a demandé à toutes les compagnies de retirer ce service à l'exception de celles opérant le long des côtes de

l'Alaska. Dorénavant, tous les appels logés à partir d'un téléphone cellulaire seront acheminés aux divers centres 911 même si vous composez *CG. Le centre local d'urgence se chargera de traiter les appels avec les services d'urgence locaux ou en faisant appel à un centre de sauvetage.

Les raisons justifiant une telle décision sont nombreuses.

- 1- La portée des téléphones cellulaires est réduite à cause de la faible puissance des appareils.
- 2- Toutes les compagnies n'offraient pas ce service pour mille et une raisons.
- 3- Le système était peu fiable: un appelant dans le port de New-York pouvait, sans s'en rendre compte, se faire répondre par un opérateur de Miami.
- 4- Un bateau en détresse pouvait être dans le voisinage immédiat d'un autre bateau et ignorer la situation prévalant sur le bateau voisin.

À l'heure actuelle, la Garde Côtière incite les gens à utiliser le VHF traditionnel mais surtout le VHF/DSC même si ce service n'est pas totalement opérationnel sur tout l'ensemble du territoire américain.

La radio de type VHF permet à quiconque, dans un secteur donné, d'entendre un appel de détresse et d'y donner suite selon les circonstances.

De plus, la nouvelle génération de radio de type VHF/DSC permet, entre autres choses, d'envoyer automatiquement sur le canal 70 un appel de détresse ou d'urgence. Ce faisant, le numéro d'identification du bateau imbriqué dans la mémoire de l'appareil et sa position exacte déterminée à l'aide du GPS du bateau seront connus de tous les navigateurs du secteur.

Enfin, il est bon de rappeler que toutes les personnes naviguant dans les eaux territoriales américaines doivent détenir une licence pour leur radio de type VHF et VHF/DSC (exigence non obligatoire en eaux canadiennes) et être le titulaire d'un Certificat restreint d'opérateur radio valable des deux côtés de la frontière Canada/USA. ●

CAPSULE ENVIRONNEMENT

par **Pierre Dorval**

Pensez-y bien avant de tirer n'importe quoi par-dessus bord

Saviez-vous que le temps de décomposition de divers produits que nous utilisons et qui pourraient se retrouver par-dessus bord peut varier d'aussi peu que 2 semaines à plus de 600 ans?

Par exemple :

Une serviette en papier	2 à 4 semaines
Un cœur de pomme	2 mois
Une corde de coton	3 à 14 mois
Une couche biodégradable	1 an
Du contreplaqué	1 à 3 ans
Du bois peint	13 ans
Une canne de conserve en plomb	50 ans
Une bouée en styrofoam	80 ans
Une cannette d'aluminium	200 ans
Un support de breuvage en plastique	400 ans
Une couche jetable	450 ans
Une bouteille en plastique	450 ans
Une ligne à pêche mono filament	600 ans
Une bouteille de verre	600 ans

(source magazine Cruising World)

Grues Québec Lévis INC.
— Propriétaire/Opérateur —
Gerry & Guylaine Valcourt

Téléphone : (418) 872-1234
Sans frais : 1 877 873-1234

grue@qc.aira.com

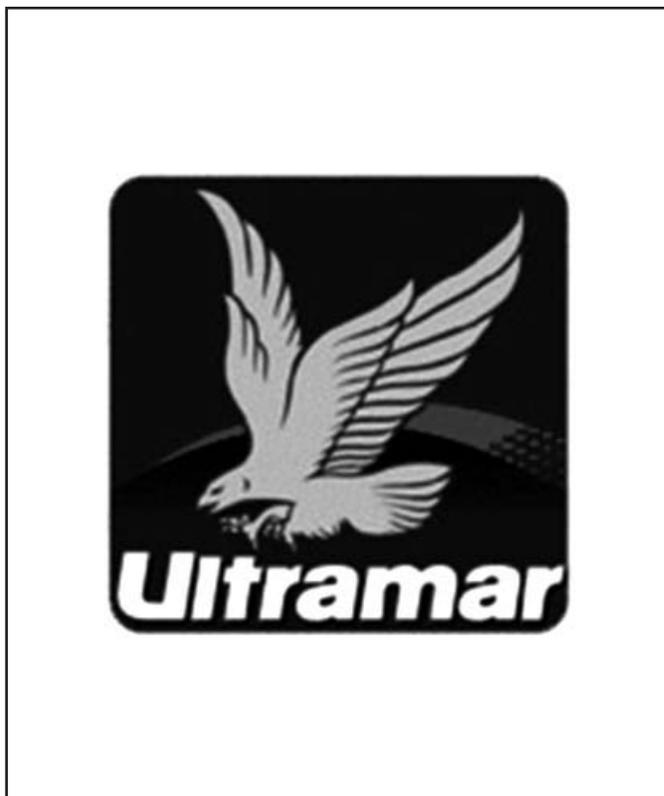
Boul. Hamel, Québec & de la Rive-Sud



Les Gestions **JAÏGA** INC.

SERGE CARBONNEAU, Président

1110, boul. de la Rive-Sud - Bureau 1
St-Romuald (Québec) G6W 5M6
Tél.: (418) 834-2222 - Fax: (418) 834-2243



ASSURANCE MARITIME

Habitation, automobile et commerciale

Maintenant deux bureaux pour vous servir

Assurances
**LEMIEUX
LAPOINTE**

Assurances
**FORTIN
FRÉCHETTE**

Cabinet de services financiers

Cabinet de services financiers

4950, boul. de la Rive-Sud
bureau 202
Lévis (Québec)
G6V 4Z6

Téléphone : (418) 835-0939
Télécopieur : (418) 835-5810
info@lemieux-lapointe.com

186, rue Commerciale
Saint-Henri de Lévis
G0R 3E0

Téléphone : (418) 882-0801
Télécopieur : (418) 882-5325
info@fortin-fréchette.com



Claude Marcoux Ltée

THANATOLOGUE

Jean Garneau

2112, chemin du Sault, St-Romuald (Québec) G6W 2K6
cmarcoux@videotron.ca

TÉL. : (418) 839-8823 • TÉLÉC. : (418) 839-0016

BERGEDAC

BERGEDAC LTÉE
ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX

Licence R.B.Q.: 1331-4208-57

Excavation • Terre • Sable • Gravier • Aqueduc & égout • Travaux de terrassement
Location de machineries lourdes • Marteau hydraulique • Enlèvement de la neige

CLÉMENT BERGERON
Tél. rés.: (418) 833-0991

5161, St-Georges
Lévis (Québec) G6V 4P3
Bur.: (418) 833-1282
Fax: (418) 833-7196

NOUVEAUTÉ
MOTO
Rive-Sud
Pintendre

HONDA
Produits
Mécaniques

VOUS OFFRE MAINTENANT TOUS LES PRODUITS MÉCANIQUES HONDA

TONDEUSES À GAZON	SOUFLEUSES À NEIGE	MOTOPOMPES À EAU
TAILLE-BORDURES/BROSSAILLES	MOTOCULTEURS	GÉNÉRATRICES

www.motorivesud.com
628, route Kennedy, Pintendre • 837-7170



HONDA
MEILLEUR VENDEUR

MOTOS ET VTT HONDA
AU QUÉBEC (2006)

VOUS OFFRE MAINTENANT
TOUS LES PRODUITS MÉCANIQUES HONDA

GAZ AU FOND pour vous servir



TYMoteurs

1091, rue Commerciale
St-Jean-Chrysostome, Qc
G6Z 2E8
Tél.: 833-0500
Fax: 833-0511
tymoteur1@bellnet.ca

684, Route 281
Saint-Raphaël, Qc
GOR 4C0
Tél.: 243-2292
Fax: 243-2123
tymoteur@globetrotter.net

www.tymoteurs.com



skt-doo
SEA-DOO

can-am

KTM

PGO
SCOOTERS

- Tondeuse
- Scie à chaîne
- Tracteur
- Vêtements

CHRONIQUE « LIVRES DE BORD »

par **Pierre Dorval**

Bien peu de plaisanciers peuvent se targuer d'être en mesure de toujours bien manœuvrer leur voilier au moteur. Combien d'entre vous sont suffisamment à l'aise pour accoster autant à tribord qu'à bâbord lors d'une escale dans une autre marina. C'est pourtant une situation à laquelle nous sommes de plus en plus susceptibles d'être confrontés dans nos croisières futures, notamment avec les marinas qui commencent à afficher de plus en plus complet.

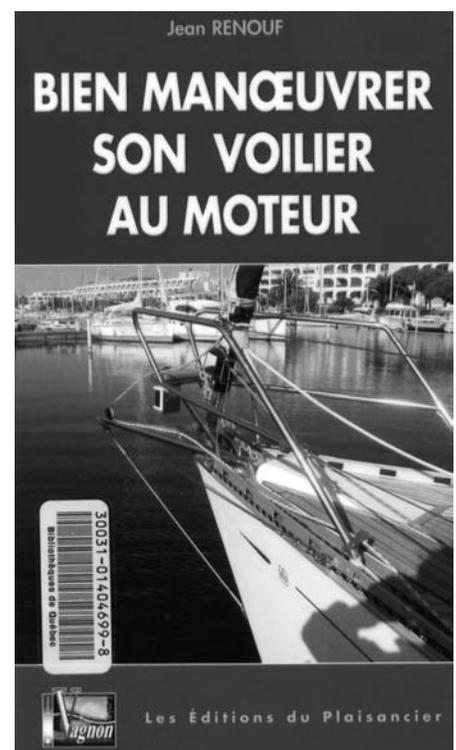
Bien manœuvrer au moteur exige quelques connaissances et répond à quelques principes simples faciles à retenir. Une fois ces connaissances acquises, on est capable de prédire le comportement de notre voilier à moteur et ainsi manœuvrer à notre aise et en plein contrôle de la situation en tout temps.

Loin de moi la prétention de vouloir vous donner des leçons sur la manœuvre à moteur. En fait cette brève introduction vise plutôt à vous faire connaître un livre que j'ai découvert durant la saison hivernale lors d'une visite

à notre bibliothèque de quartier. Intitulé, «**Bien manœuvrer son voilier au moteur**», ce livre de Jean Renouf est édité chez Les Éditions du Plaisanciers et date de 2005. Au sommaire: les caractéristiques de la motorisation du voilier, les principes de la marche au moteur, la pratique de l'évolution, l'appareillage, prendre un coffre de corps mort, mouiller, accoster, se tenir en place après accostage, et diverses manœuvres. Évidemment l'auteur tient compte dans ses exemples de la présence et de l'orientation du vent et du courant. D'un format pratique, il est illustré de 75 photos et de 96 dessins couleurs. Je n'ai pas vérifié si le livre était disponible chez les libraires usuels ou spécialisés, mais j'imagine qu'on peut facilement le commander à l'aide du code du livre: ISBN 2-85725-452-0. Ou faites tout simplement comme moi, empruntez-le de votre bibliothèque municipale.

Les plaisanciers à moteur n'en demeurent pas pour autant en reste car, du même auteur on retrouve, toujours aux Éditions du Plaisanciers, «**Toutes les manœuvres du bateau à moteur,**

de quai, de mouillage et de gros temps». Malheureusement, je n'ai pas été en mesure de trouver le code ISBN pour ce dernier, mais je suis persuadé que votre libraire saura vous le procurer. Il est toujours possible de consulter le site internet www.codes-vagnon.fr pour le commander, mais présentement il est en reconstruction.



**AGENCE DE PÉTROLIERS OCÉANIQUES LIMITÉE
OCEANIC TANKERS AGENCY LIMITED**

SOIRÉE D'OUVERTURE

Parc Nautique Lévy, en collaboration avec le restaurant La Piraterie, vous convie à la soirée d'ouverture de la saison 2007.



Vendredi, le 25 mai 2007 à 18h00

Activités et souper à la Capitainerie de Parc Nautique Lévy



Menu :

- Un apéritif (une bière ou un verre de vin)
- Potage servi à la table
- Méchoui : Bœuf et Porc cuits sur bois d'érable, servis en buffet, à volonté.
- Dessert et café servis à la table.

Coût : 23,00 \$ (enfants 10 ans et moins : 10,00 \$)

Billets en vente au secrétariat du PNL., à la guérite et au restaurant La Piraterie.



La Corporation de Parc Nautique Lévy est heureuse de souligner la venue de nouveaux membres actifs et de nouveaux membres saisonniers pour la saison 2007.

À chacune et à chacun, elle souhaite une excellente saison de navigation.



Des espaces publicitaires sont encore disponibles

Contactez Mme Lucie Poudrier au 833-9421.



« L'avenir se planifie maintenant »

Un des cabinets les plus importants en province!

- Plus de 25 assureurs disponibles
- Plus de 200 représentants à la grandeur su Québec



Nicolas Roy, Gilles Landry propriétaires

- Assurance VIE
- Assurance SALAIRE
- ACCIDENT / MALADIE
- Assurance COLLECTIVE
- Assurance HYPOTHÈQUE
- MALADIE GRAVES
- Assurance VOYAGE
- PLACEMENTS

Siège social : 784 route du président Kennedy, suite 210, Pintendre (Québec) G6C 1E2, Téléphone : (418) 835-0444

- Succursales :
- St-Georges : 1-877-248-2004
 - Victoriaville : 1-819-752-2115
 - Montréal : 1-866-489-0004



LETTRAGE SIGNATURE

Bande décorative pour bateau

608, Président-Kennedy
Pintendre (Québec) G6C 1K1

Tél. : (418) 837-6300
Télééc. : (418) 837-7705
info@letragesignature.com



Desjardins Caisse populaire de Lévis

PARTENAIRE DE NOTRE MILIEU



LES TOITURES CLAUDE MORIN INC. FERBLANTIER-COUVREUR

Couvertures de tous genres.

415, Rte 275, Ste-Marguerite
Dorchester (Québec) G0S 2X0
Bur.: 418. 935.3764
Fax: 418. 935.3604

Michel Dallaire
Rés. Tél./Fax: 418.833.8647
Denis Boulay
Rés. Tél./ Fax: 418.888.4291

Jean-Maurice Deslauriers COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ

Tél. : (418) 839-5871

519, Genest, Saint-Romuald G6W 2X5
Sans frais : 1 866 839-5871 Téléc. : 573-3143
Courriel : info@jmd.ca



www.jmd.ca ACAIQ # A2904 • CIQ # 2437 • CIGM # 79312



merrill allard inc. Produits pétroliers

À votre service depuis 1964

Florent Allard



2309, avenue de la Rotonde
Charny (Québec) G6X 2M2
Téléphone : (418) 832-6104
Cellulaire : (418) 808-9756
Télécopieur : (418) 832-1457
www.merrillallard.com
florent@merrillallard.com



Steven Blaney

Député Lévis-Bellechasse



Pièce 623
Éd. de la Confédération
Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Tél.: (613) 992-7434
Télééc.: (613) 995-6856
BlaneS@parl.gc.ca

115, chemin President Kennedy
Pièce 101
Lévis (Québec) G6V 6C8
Tél.: (418) 830-0500
Télééc.: (418) 830-0504
www.stevenblaney.ca

RAPPEL

par la direction

VIGNETTE

Comme par les années antérieures, nous vous demandons de vous présenter au secrétariat pour vous procurer votre vignette de stationnement.

Une vignette par membre est remise. Vous pouvez vous procurer une deuxième vignette au coût de 40,00\$ plus taxes.

Le contrôle du stationnement pour les fins de semaine et les jours de fête sera opérationnel dès le début de juin et nécessitera la présentation de votre vignette.

Pour les visiteurs, le coût est de **5,00\$**.



ASSURANCES

Si votre police d'assurance bateau est échu, profitez de la même occasion pour nous remettre votre nouvelle copie d'assurance.

À compter de juin, les personnes qui n'auront pas remis leur preuve d'assurance responsabilité civile verront leurs noms affichés sur un tableau aux entrées des passerelles menant aux pontons.



Photo fournie par Jean-Luc Lemieux.

**Nous ne vendons pas cette pièce...
nous l'assurons!**

EXCLUSIVEMENT
dans notre programme :

- Garantie de remplacement
- Assistance Maritime 24 h/24
- Étalement de la prime sur 12 versements
- Gestion des réclamations personnalisée
- Renommée & notoriété
- Une équipe dynamique et Professionnelle
- 16 années d'expérience
- Demande de soumission en ligne
- Aucun frais d'adhésion associatif
- Limite territoriale élargie*

*certaines conditions s'appliquent

ROYAL &
SUNALLIANCE

ASSURANCE
CHUBB

L'UNION
CANADIENNE
COMPAGNIE D'ASSURANCES

PROGRAMME D'ASSURANCE

**Global
Nautik**



LUSSIER
Cabinet d'assurances
et services financiers inc.

1-877-320-BATO (2286)
www.globalnautik.com

HORAIRE DES MISES À L'EAU

par la direction

FIN(S) DE SEMAINE ET HEURE(S) DE DISPONIBILITÉ DU SERVICE DE HALAGE POUR « 2007 »*

JOURS	PÉRIODES DISPONIBLES	HAUTEUR MARÉE	MARÉE HAUTE
Samedi 12 mai	12h00 @ 15h45	15.4	15 h 17
Dimanche 13 mai	12h00 @ 15h45	16.1	16 h 18
Samedi 19 mai	07h30 @ 11h45	18.7	08 h 31
Dimanche 20 mai	07h30 @ 11h45	18.0	09 h 18
Samedi 26 mai	12h00 @ 15h45	13.5	15 h 23
Dimanche 27 mai	12h00 @ 15h45	13.5	16 h 23
Samedi 2 juin	07h30 @ 11h45	16.7	07 h 47
Dimanche 3 juin	07h30 @ 11h45	16.7	08 h 22
Samedi 9 juin	10h30 @ 15h45	14.8	13 h 41
Dimanche 10 juin	11h30 @ 15h45	14.8	14 h 46

*Veuillez noter que cet horaire est susceptible de changer.

L'horaire d'inscription sera disponible dans la capitainerie près de la porte située du côté ouest. Vous devez **OBLIGATOIREMENT** vous inscrire ou prendre rendez-vous avec le **maître de port** pour la mise à l'eau de votre bateau.

À compter du 9 mai 2007, le service sera disponible sur semaine du mercredi au vendredi de **07 h 30 à 15 H 45** et ce **jusqu'au 22 juin 2007**. Les membres qui désirent mettre à l'eau leur embarcation par leurs propres moyens doivent demander l'autorisation au maître de port ou son adjoint avant de s'exécuter. Il n'y a pas de service de mise à l'eau les lundis et mardis.

Tous les bers et/ou remorques doivent être identifiés (nom du propriétaire et nom du bateau). Ils doivent être en état de marche, et ce, à la satisfaction du maître de port ou de son adjoint.

Le paiement de la saison et les assurances doivent être en règle avec l'administration.

Veuillez également **débloquer** votre embarcation le plus tôt possible afin de faciliter le service.

Tous les bateaux doivent être à l'eau le 22 juin 2007

TOUTES CES CONDITIONS DEVRONT ÊTRE RESPECTÉES AVANT QUE PARC NAUTIQUE LÉVY (1984) INC. AUTORISE LA MISE À L'EAU.

